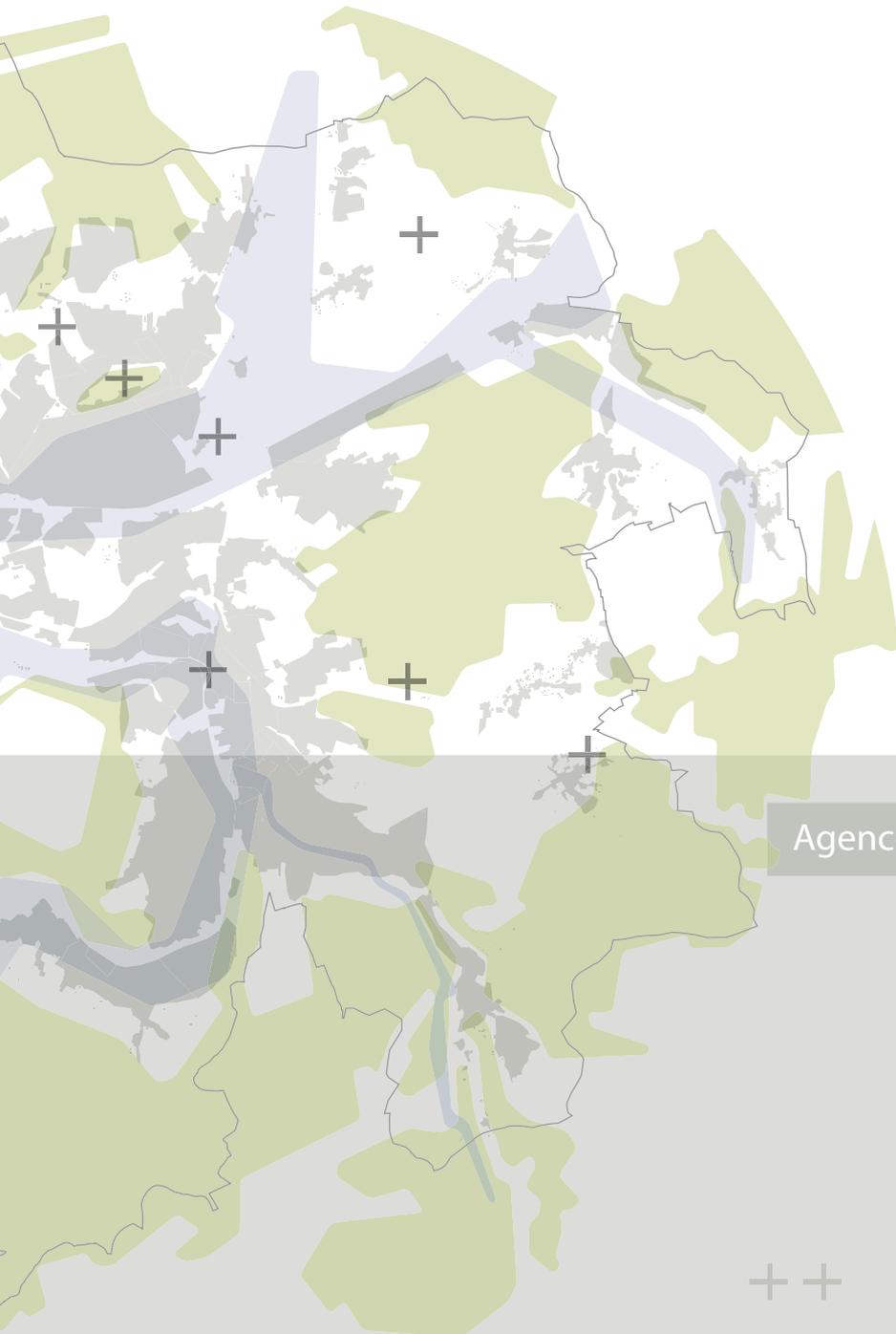


# L'infrastructure verte et bleue

## dans le Pays de Montbéliard



Agence de Développement et d'Urbanisme

du Pays de Montbéliard



Introduction	1
Photographies	2
Carte générale de l'Infrastructure Verte et Bleue dans l'agglomération	3
Présentation thématique de projets articulés à l'IVB choisis avec les services de Pays de Montbéliard Agglomération :	
Ruralité et paysage	4 - 5
Parcs naturels et urbains	6 - 7
Equipements	8 - 9
Entrées de villes et d'agglomération	10 - 11
Développement économique	12 - 13
Rappel du projet d'agglomération	

Etude menée par Virginie Marchand, originaire de Vandoncourt

dans le cadre du stage de 5ème année - Ecole d'Architecture Paris-Val de Seine

sous la responsabilité de Cathy Kuhn et Isabelle Grivart de l'ADU

juillet - août 2010

## Entre vallées et relief

Le Pays de Montbéliard s'articule autour d'éléments géographiques spécifiques : son territoire est constitué de 70% d'espaces naturels. Les vallées et le relief ont fondé son organisation spatiale. L'Infrastructure Verte et Bleue permet de tenir compte de ces caractéristiques, de les valoriser et de préserver le patrimoine naturel remarquable du Pays de Montbéliard.

Depuis quelques décennies, on assiste à une homogénéisation des paysages du territoire, en particulier du fait des extensions urbaines. Le déploiement progressif de l'IVB permet de faire émerger le concept de ville nature imbriquée répondant aux aspirations des populations.

## De la Trame à l'Infrastructure

La trame verte et bleue est un réseau connectant tous types d'espaces verts pour permettre des continuums écologiques. Après avoir réalisé des études, l'Agence y a ajouté les dimensions sociales et économiques et plus de celles écologiques. Cette articulation permet à la fois de développer l'organisation urbaine et économique préexistante de l'agglomération du Pays de Montbéliard tout en respectant et préservant son environnement et les écosystèmes présents sur son territoire, dans une logique de développement durable.

C'est un maillage qui structure l'organisation spatiale du territoire. Chaque point de l'agglomération est relié par différents espaces : urbains (parc public) ou naturels (espaces naturels remarquables), publics (promenade piétonne) ou privés (jardin ouvrier), intérieurs (espace d'exposition) ou extérieurs (berge), agricoles ou forestiers, de loisirs (équipement sportif) ou culturels (espace d'animation), de déplacements (voie cyclable) ou de repos (square).

*L'infrastructure verte et bleue vise à organiser le rapport ville-nature, mettre en réseau les espaces de nature, développer les zones de loisirs, revaloriser l'urbain en limitant son étalement. La mise en place d'une infrastructure verte et bleue a pour fonction la viabilité écologique du Pays de Montbéliard et fonde durablement son organisation économique. (DOG du SCOT, p.29)*

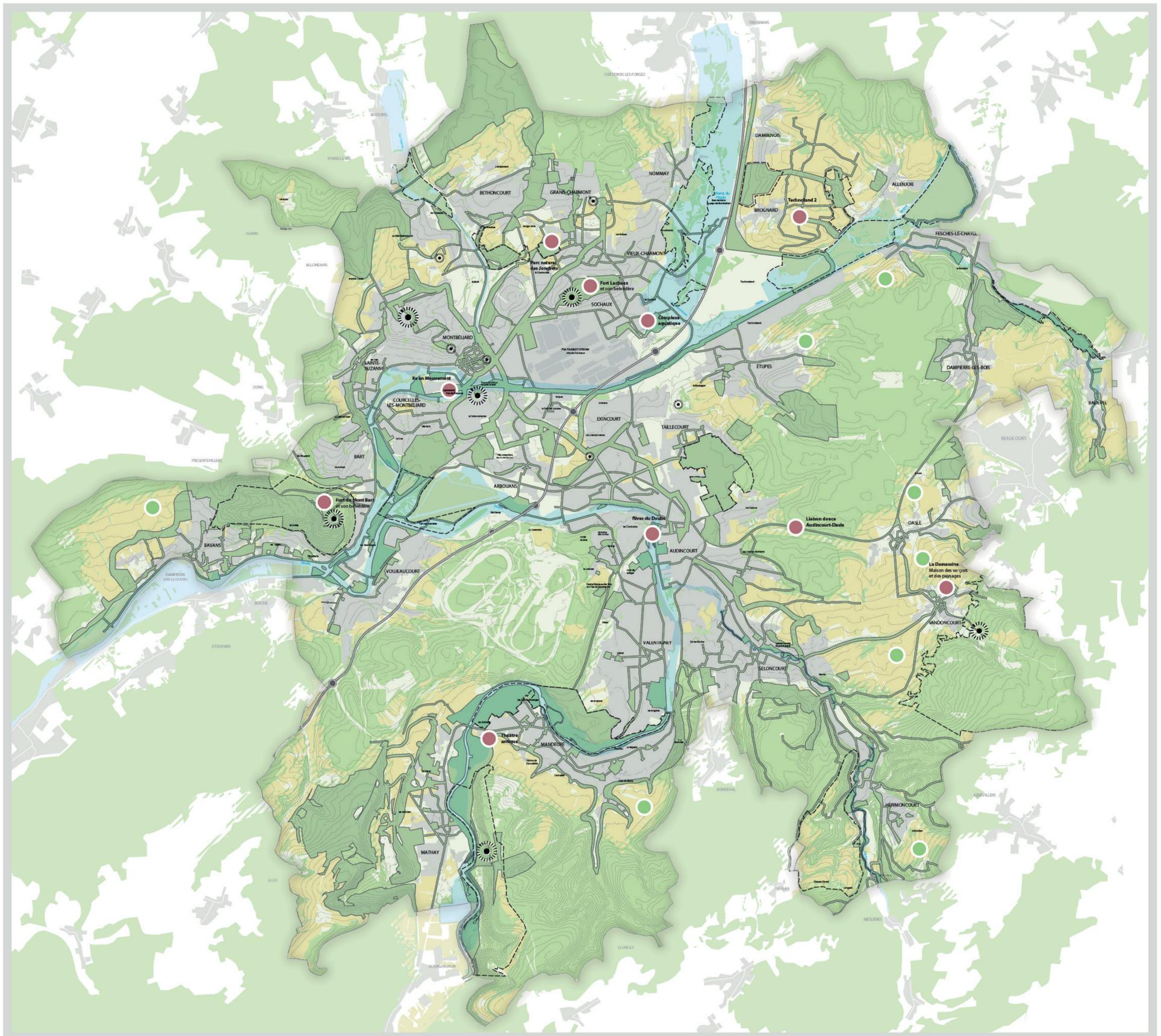


L'identité du Pays de Montbéliard se révèle par la nature de ses paysages et espaces.

1. Plantes indigènes du parc des Jonchets, Grand-Charmont
2. Berges de l'Allan, Montbéliard
3. Champs, Grand-Charmont
4. Vergers, Vandoucourt
5. Belvédère de Champvermol, Mandeure
6. Aire de repos sur la piste cyclable, Bart
7. Parc des Jonchets, Grand-Charmont
8. Berges de l'Allan, Montbéliard
9. Mobilier urbain du parc des Jonchets, Grand-Charmont



# Carte générale de l'agglomération



## Un emboîtement d'échelles

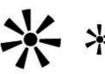
### Charpente d'agglomération

Elle est constituée des éléments géographiques qui contribuent à l'identité de l'agglomération : grandes continuités paysagères au fil des vallées, massifs forestiers, franges d'agglomération et espaces sensibles du point de vue paysager.

-  Traitement des vallées, berges et zones inondables
-  Espaces agricoles
-  Massifs forestiers, lisières et zones tampon
-  Principaux vergers à préserver
-  Espaces naturels remarquables protégés

### Réseau structurant, réseau local

Ces réseaux relient les éléments de la charpente et favorisent l'interpénétration de la nature et de la ville. Ils sont constitués de parcs, points de vue et liaisons larges de type coulées vertes. En milieu urbain, ces réseaux innervent les équipements et les services de proximité et lient les quartiers entre eux. Ce système renforce la biodiversité en ville et valorise le foncier.

-  Maillage IVB structurant, en milieu urbain
-  \* Principaux belvédères et points hauts
-  Projets IVB prioritaires à l'étude, en construction ou achevés (voir fiches pages suivantes)

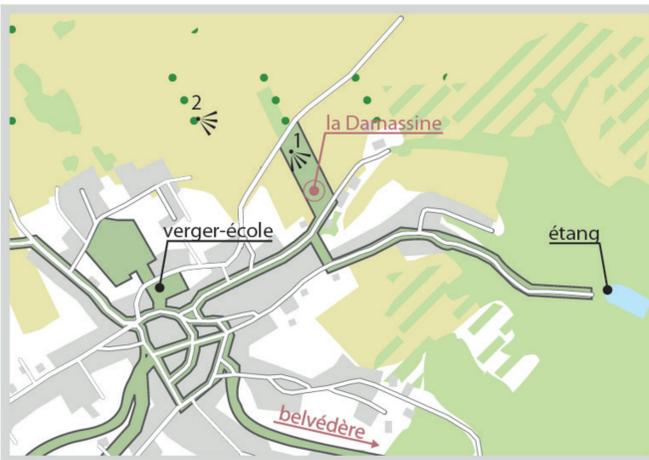


## La Damassine Maison des vergers, des paysages et de l'énergie



Photographies  
1. La façade nord-ouest, est ouverte sur l'environnement extérieur.  
2. La façade sud-ouest et ses panneaux photovoltaïques intégrés dans un paysage de champs et de vergers.

Photographie aérienne



1. Prise de vue  
Espaces agricoles  
Massifs forestiers  
Vergers  
Maillage IVB structurant  
projet / lieu structurant  
projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

### Situation et enjeux du projet

Le patrimoine paysager et en particulier celui des vergers est peu connu. L'enjeu de ce projet est de faire découvrir et de sensibiliser le grand public à la préservation et à la sauvegarde de ce patrimoine fruitier. La création au centre du village d'un verger-école ajoute une dimension « expérimentale » ludique et pédagogique au projet.

La conception du bâtiment (orientation, type d'énergies utilisées, choix des matériaux) a été réalisée de façon respectueuse de l'environnement pour une intégration globale dans le site.

### Intégration et mise en valeur du paysage

Le bâtiment s'intègre dans un environnement de vergers. Les relations visuelles entre l'intérieur et l'extérieur de la construction mettent en valeur ce paysage agricole. L'utilisation du vocabulaire de l'architecture locale : avant-toit, matériaux, volumétrie, a permis son intégration dans le paysage bâti.

Le site a également été choisi pour les sentiers pédestres (GR5) et les pistes cyclables existants le reliant à l'agglomération et la ligne de transport en commun projetée. Les fontaines, le belvédère et le petit patrimoine sont d'autres éléments pris en compte.



# Promenade Audincourt-Dasle piste cyclable



- Photographies
1. Le mobilier urbain permet aux promeneurs d'apprécier la tranquillité du lieu et le paysage agricole.
  2. Ils peuvent également se reposer ou jouer avec les chevaux de trait sculptés dans le bois.
  3. Longeant la lisière du bois, les cyclistes peuvent profiter de la fraîcheur des arbres.
  4. La promenade s'étend le long de l'ancienne voie de chemin de fer.

Photographie aérienne



- 1 Prise de vue
- Espaces agricoles
- Massifs forestiers
- Maillage IVB structurant
- projet / lieu structurant
- projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

## Situation et enjeux du projet

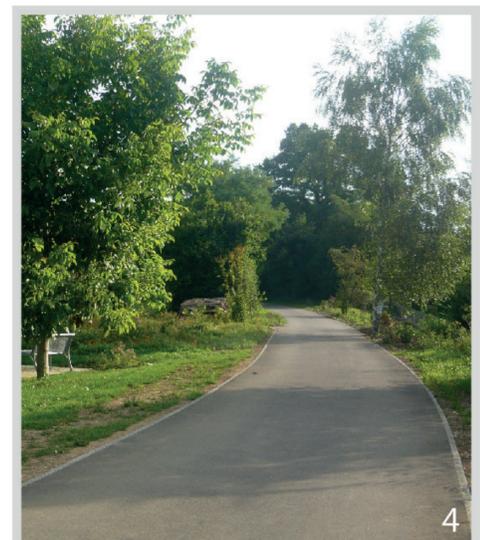
Le vélo avant surtout objet de loisir, devient de plus en plus utilitaire, tel un objet de déplacement.

La promenade reliant Audincourt à Dasle est importante dans la mise en œuvre de l'infrastructure verte et bleue car elle permet de relier le cœur d'agglomération à la forêt et aux espaces agricoles de la charpente d'agglomération du nord-est du territoire. Elle permettra dans le futur de relier la véloroute 6 Nantes-Budapest aux villages du nord-est du territoire Feschés-le-Châtel et Dampierre-lès-Bois via la traversée d'Allenjoie.

## Intégration et mise en valeur du paysage

Ce parcours emprunte le tracé de l'ancien chemin de fer reliant Montbéliard à Delle. Ainsi, l'itinéraire longe la lisière du bois, passant par les lieux-dits des Grandes Feuillées à Audincourt et de la Combotte de Dasle, puis borde des vergers à l'entrée de Dasle.

Des espaces pédagogiques et de repos ont été aménagés le long de la promenade. Ainsi des chevaux attendent patiemment les cyclistes au niveau du cimetière de Dasle et des hamacs sont à leurs dispositions pour faire une halte et admirer le paysage de vergers.

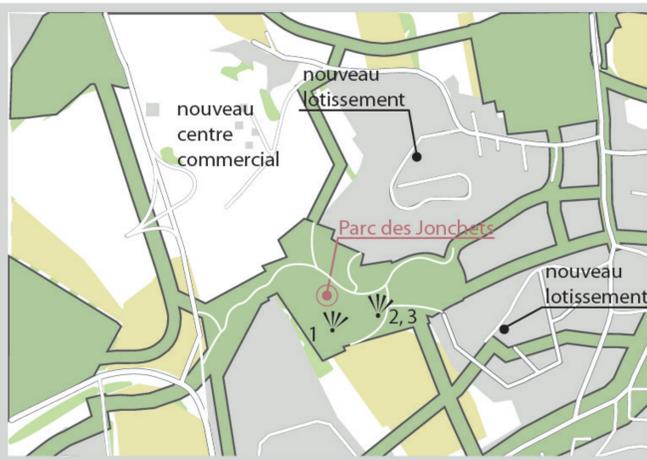


## Parc des Jonchets espace naturel humide



- Photographies
1. L'espace "naturel" est une zone de rétention des eaux pluviales située au sud des nouveaux pavillons
  2. L'allée principale en béton se transforme en ponton en bois pour franchir la mare pédagogique aux abords du lotissement
  3. La végétation est essentiellement constituée de plantes de type ligneux

Photographie aérienne



- 1 Prise de vue
- Espaces agricoles
- Massifs forestiers
- Maillage IVB structurant
- projet / lieu structurant
- projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

### Situation et enjeux du projet

Le site, à l'articulation entre Montbéliard et Grand-Charmont, s'est développé à partir de 2004 en prolongement du centre ville. Le profil des voiries et des noues dirigent les eaux pluviales vers le point bas du site. Cette conception a permis de restaurer une ancienne zone humide et de créer un parc très riche en termes de biodiversité.

Il valorise également les quartiers d'habitations limitrophes en les reliant entre eux : Il améliore la qualité de vie des riverains tout en préservant le paysage. Le développement touristique et l'augmentation de l'attractivité représentent d'autres enjeux.

### Intégration et mise en valeur du paysage

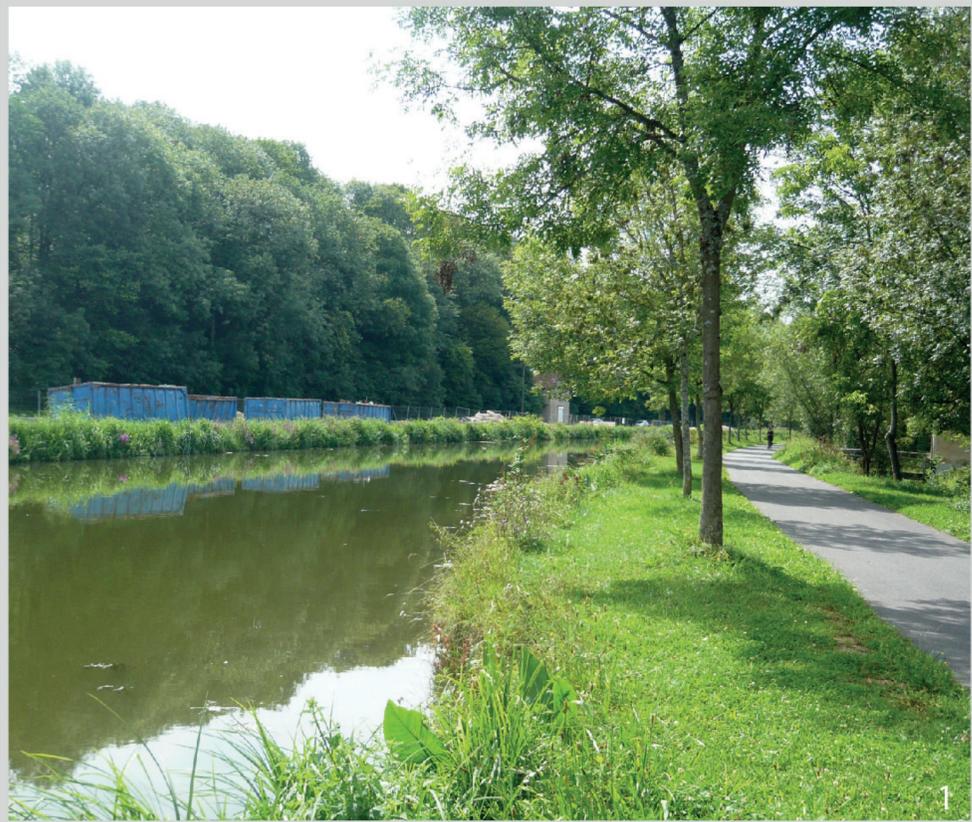
Le parc se divise en deux parties. La première partie située à proximité des pavillons d'habitation est agencée comme un square : une longue allée éclairée relie un espace de jeux pour les enfants à une mare pédagogique. La seconde est plus « naturelle » et composée en majorité de plantes indigènes.

Le parc s'intègre à la fois dans le territoire situé au nord, tout restant connecté aux espaces habités et en permettant leur connexion. La limite entre espace naturel et urbain se définit donc sous la forme de ce parc.



# L'île en Mouvement

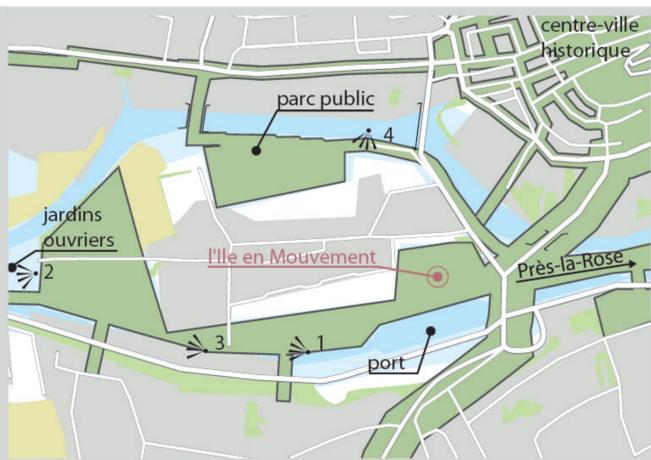
## Ile du Mont-Bart



### Photographies

1. L'identité du lieu provient de sa situation géographique, l'île contient de nombreux espaces publics végétalisés, comme les berges du canal.
2. L'île possède différentes facettes : les jardins ouvriers lui apportent un côté plus intime.
3. Le site est traversé par l'Euro-véloroute Nantes-Budapest
4. La Roselière et le projet apportent des animations diversifiées sur l'île.

Photographie aérienne



- 1 Prise de vue
- Espaces agricoles
- Massifs forestiers
- Maillage IVB structurant
- projet / lieu structurant
- projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

### Situation et enjeux du projet

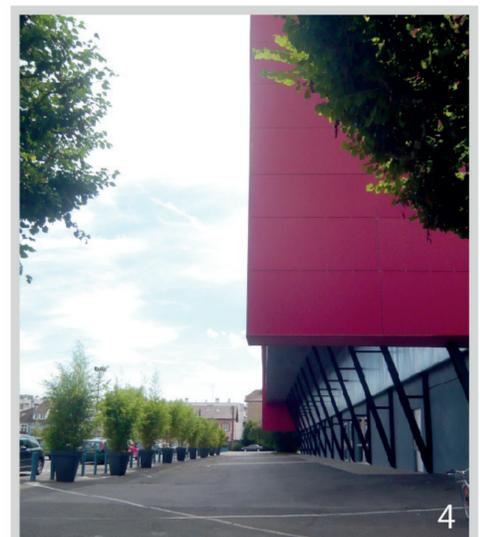
Le site est au cœur de la ville de Montbéliard, à proximité du centre historique et du parc du Près-la-Rose. Ce secteur étant peu valorisant, le projet vise à en faire un point stratégique du développement touristique de l'agglomération.

Desservi par la véloroute 6 et le canal, il est à la croisée des parcours touristiques. Il est entouré d'espaces variés tels que les jardins ouvriers ou le port. Le projet apportera plus d'attractivité au quartier constitué entre autres du port et de la salle polyvalente de la Roselière.

### Intégration et mise en valeur du paysage

Le projet permettra la création d'une continuité paysagère entre le parc du Près-la-Rose et les jardins ouvriers ainsi que la liaison des rives avec le centre de Montbéliard et la Petite Hollande.

La mise en œuvre d'un projet phare sur ce site permettra le réaménagement du port, une continuité entre les bâtiments, une gestion plus uniforme des berges et une meilleure liaison entre les itinéraires piétonniers et cyclistes existants. Le secteur touristique va se déplacer vers le sud et la rive gauche, impliquant des modifications dans les modes de mobilité.



## Belvédère du Mont-Bart



- Photographies
1. Le point de vue offre un aperçu sur la vallée du Doubs.
  2. Le belvédère est aménagé comme une avancée au dessus de la vallée de la Lizaine et du secteur nord de l'agglomération.
  3. Les bacs permettent de contempler les paysages "naturels" du Pays de Montbéliard.

Photographie aérienne



- 1 Prise de vue
- Espaces agricoles
- Massifs forestiers
- Maillage IVB structurant
- projet / lieu structurant
- projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

### Situation et enjeux du projet

Le Mont-Bart, point culminant de l'agglomération, surplombe les vallées de l'Allan, du Doubs et de la Lizaine et est vu depuis la majorité du territoire de l'agglomération.

Il abrite un patrimoine historique important. Le fort du Mont-Bart fait parti de la lignée des forts construits par le général Séré de Rivière pour protéger la nouvelle frontière de l'est avec l'Alsace et la Lorraine suite à la défaite de la guerre de 1870-1871. Situé à proximité de zones humides et sur un point haut, il possède également un patrimoine naturel riche.

### Intégration et mise en valeur du paysage

Le belvédère du Mont-Bart est remarquable car il offre un point de vue à 360° depuis le sommet du fort. D'autres points de vue sont aménagés et accessibles à tous types de public sur plusieurs endroits de l'ancien chemin de ronde. Du mobilier urbain et des tables d'orientation ont été installés à des fins pédagogiques.

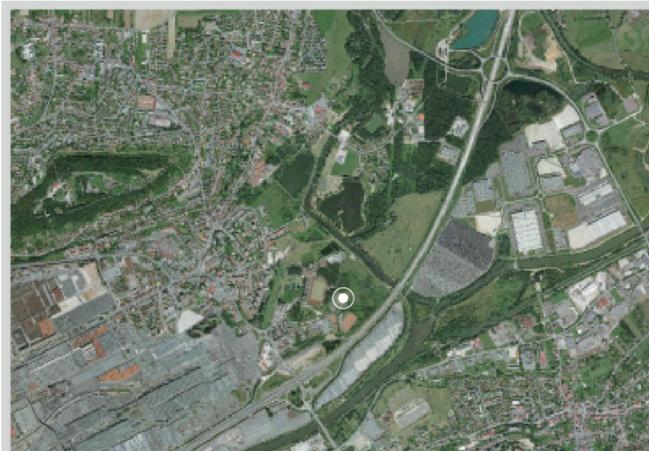
L'aménagement des points de vue est en lien avec les paysages qu'ils laissent découvrir : bancs et tables d'orientation pour une vue sur les espaces urbains, et installations plus sommaires pour les espaces plus naturels ou agricoles.





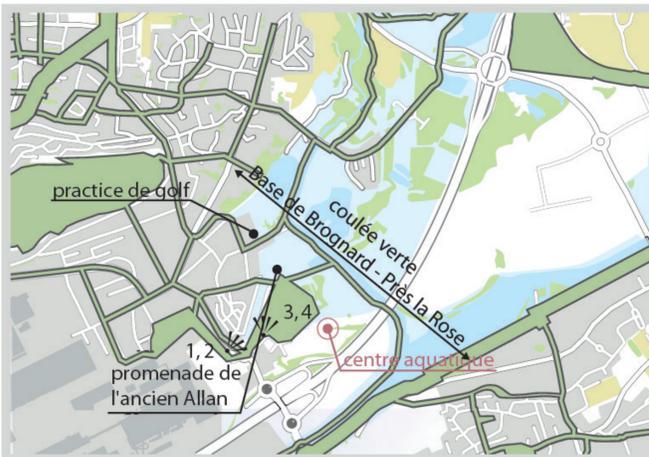
# Vallée de la Savoureuse

## le centre aquatique



**Photographies**  
 1. Le lieu est essentiellement constitué d'espaces ouverts aménagés en parcs publics et d'équipements.  
 2. L'ancien lit de l'Allan offre une large respiration et une perspective vers la vallée de la Savoureuse. Il a été aménagé en promenade, qu'il faudra rendre plus lisible par un traitement paysager.  
 3.- 4. L'accès au site et aux équipements publics existants, tels que la piscine, se fait par des chemins peu fréquentés.

Photographie aérienne



1. Prise de vue  
 Espaces agricoles  
 Massifs forestiers  
 Maillage IVB structurant  
 projet / lieu structurant  
 projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

### Situation et enjeux du projet

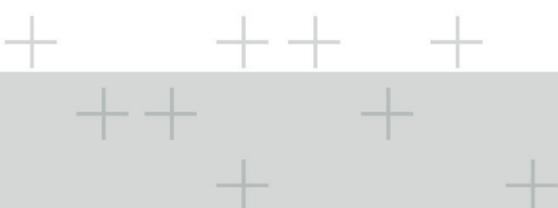
Situé entre le fond de la vallée de la Savoureuse, au nord-est, et l'entrée de Sochaux, au sud-ouest, le projet relie le centre d'agglomération aux espaces périphériques. Le paysage du secteur est marqué par l'ancien lit de l'Allan, déplacé en 1987 suite à l'extension des usines Peugeot.

Des parcours pour des déplacements doux permettront de relier le projet de centre aquatique au centre de l'agglomération ainsi qu'à l'ensemble de l'Aire Urbaine et plus spécifiquement à Belfort en longeant les berges et en passant par la base de loisirs de Brognard.

### Intégration et mise en valeur du paysage

Le centre aquatique fera le lien entre différents types de paysage : espace bâti des lotissements, industriel des usines, naturel de la vallée de la Savoureuse, équipements sportifs et la promenade de l'Allan. Véritable dorsale verte qui permettrait de fédérer l'ensemble du site, cet espace demande une réflexion sur les usages et les accès.

Des points de vue seront réalisés depuis les berges de la Savoureuse et depuis l'entrée de ville. Le traitement paysager se fera en lien avec l'environnement proche : naturel côté de la vallée et minéral vers Sochaux.





Aujourd'hui 1



Demain ? 2



Photographies  
1. - 2. La réglementation des affichages et panneaux publicitaires apporterait une lisibilité de l'espace public et une mise en valeur de l'espace bâti et non bâti.  
3. - 4. L'entrée de Sochaux, Rue de pontarlier, aujourd'hui et proposition de mise en valeur de la rue : les ombres des alignements d'arbres rythment l'entrée dans la ville.

Photographie aérienne



1 - Prise de vue  
Espaces agricoles  
Massifs forestiers  
Maillage IVB structurant projet / lieu structurant  
projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

## Sochaux entrée de ville et d'agglomération



### Situation et enjeux du projet

L'amélioration des entrées de ville est déterminante dans la mise en valeur de l'agglomération elle-même. Elle participe également à l'intégration de ses futurs grands projets tels que le centre aquatique de Sochaux. Le cadre de vie et la sécurité sont ainsi améliorés grâce au traitement de la rue et à la redistribution de son espace à tous les types d'utilisateurs : piétons, cyclistes, véhicules, transport public ...

Ces transformations aident à la mise en place d'une plus grande attractivité du Pays de Montbéliard.

### Intégration et mise en valeur du paysage

La constitution d'un paysage urbain plus homogène permet la création d'une identité forte de l'agglomération.

La transformation et la requalification des espaces s'effectuent par une mise en valeur du patrimoine bâti et naturel. L'enfouissement des réseaux et la maîtrise de l'affichage publicitaire sur la voie publique aident à une plus grande lisibilité de celui-ci. La rue ne doit pas seulement être un lieu de passage mais un espace de vie : espace limité pour la voiture, ouvert et éclairé pour les piétons et les cyclistes, etc.



Aujourd'hui 3



Demain ? 4



Aujourd'hui 1

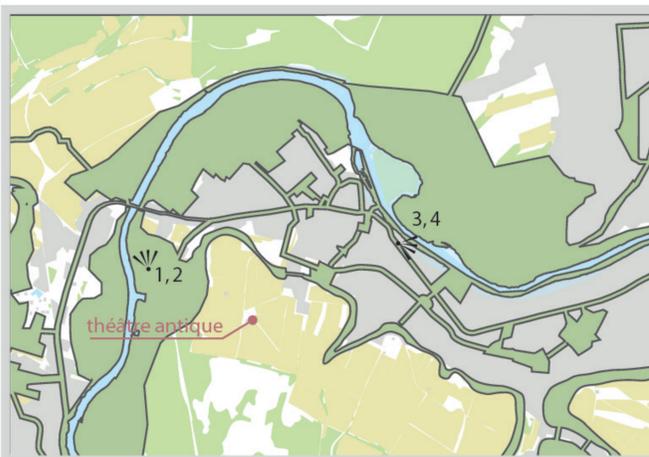


Demain ? 2



Photographies  
1.- 2. La piste cyclable longeant la rue du Pont à Mathay a besoin d'être aménagée et sécurisée. Les trottoirs doivent également être matérialisés tout en gardant l'identité de la ville.  
3.- 4. La mise en valeur de la rue principale de Mandeuire permettrait de tisser des liens entre les quartiers. Un aménagement par séquence de cette rue valoriserait chaque quartier et révélerait l'entrée dans l'agglomération.

Photographie aérienne



- 1 ↖ Prise de vue
- Espaces agricoles
- Massifs forestiers
- Maillage IVB structurant projet / lieu structurant
- projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue



Aujourd'hui 3

# Mandeuire Mathay entrée d'agglomération et traversée de villes



## Situation et enjeux du projet

La valorisation de l'entrée d'agglomération peut se faire sur des espaces clefs d'entrée sur le territoire tel que Mathay et Mandeuire.

La mise en valeur de la traversée de ces villes est essentielle. Elle permet d'une part aux habitants et riverains de disposer d'un cadre de vie valorisé. D'autre part, ces villes peuvent être considérées comme la vitrine du Pays de Montbéliard. L'entrée dans l'agglomération doit faire le lien entre espace naturel et espace urbain en respectant l'un et l'autre.

## Intégration et mise en valeur du paysage

Le traitement des abords de la rue doit suggérer la proximité d'espaces urbains tels que des squares publics ou le théâtre antique et naturels comme les berges du Doubs.

La mise en place d'un alignement d'arbres le long de la rue crée un fil conducteur, accompagnant l'automobiliste de l'entrée de la ville jusqu'au centre de l'agglomération. La piste cyclable et les terre-pleins rythment et ponctuent la traversée, impliquant une diminution de la vitesse des conducteurs et une meilleure appropriation de l'espace public par ses riverains.



Demain ? 4

## Technoland II Parc d'activités et grand paysage

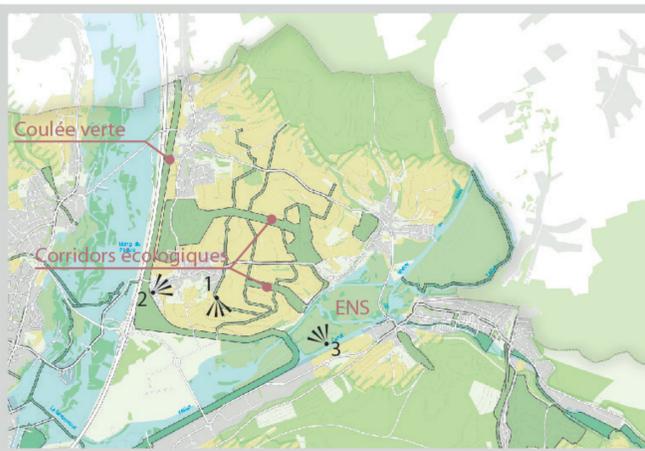


Gregory Delattre © ADU



**Photographies**  
1. Premier geste pour l'aménagement de la zone, le pont enjambant le canal sera prolongé par la voie principale du site orientée Nord/Sud.  
2.-3. Perspectives générales montrant l'articulation entre les paysages et les bâtiments. Ceux-ci sont implantés de manière à limiter les mouvements de terrain et préserver des vues sur les grands paysages.  
*Source :*  
*Reichen et Robert & Associés*

Photographie aérienne



1 -> Prise de vue  
Espaces agricoles  
Massifs forestiers  
Maillage IVB structurant projet / lieu structurant  
projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

### Situation et enjeux du projet

Le projet de la zone d'aménagement concerté de l'extension de Technoland a pour objet la création d'un nouveau parc d'activité.

Situé en position charnière entre Montbéliard et Belfort, sur le plateau surplombant Brognard, Dambenois et Allenjoie, Technoland II présente des enjeux à la fois économiques, démographiques et environnementaux. Technoland II est connecté à des infrastructures majeures telles que l'A36, et la future gare TGV (2011). Mais le point remarquable du projet réside dans son articulation avec le grand paysage.

### Intégration et mise en valeur du paysage

Les architectes urbanistes ont pensé le développement du parc d'activités dans la continuité maillage de l'infrastructure verte et bleue. Ainsi, les talwegs paysagés qui mettront en valeur la nouvelle urbanisation s'ouvrent vers les vallées en direction de l'espace naturel sensible de feschés-Châtel et Allenjoie, ou la coulée verte qui longe le canal. La limitation des mouvements de terrains participe également d'une bonne intégration des bâtiments dans ce site vallonné. Enfin, l'implantation des bâtiments respecte les vues sur le grand paysage.



2



3

# Rives du Doubs

## Des rives au rêve d'une ville nature



### Photographies

- 1.- L'aménagement de l'île aux Oiseaux permet de renouveler des liens avec le Doubs tout en conservant le témoignage du patrimoine industriel.
- 2.- Il reste du patrimoine industriel à valoriser non seulement sur Audincourt mais aussi sur Valentigney.
- 3.- Le château Benjamin Peugeot accueille aujourd'hui le centre d'éveil aux arts plastiques dans un magnifique parc arboré au bord du Doubs.

Photographie aérienne



- 1. Prise de vue
- Espaces agricoles
- Massifs forestiers
- Maillage IVB structurant
- projet / lieu structurant
- projet / lieu local

Plan de l'infrastructure verte et bleue

### Situation et enjeux du projet

Entre Audincourt et Valentigney, le Doubs, matrice du territoire, représente une formidable opportunité de relier deux ensemble urbains autour des thèmes de l'eau et du patrimoine industriel.

Le site présente également des enjeux économiques. Ceux-ci sont liés à la fois l'image des entreprises dans un cadre vert et à la qualité des espaces publics qui irriguent les commerces de proximité au centre d'Audincourt.

Enfin, la valorisation du site répond aux besoins des habitants de nature en ville.

### Intégration et mise en valeur du paysage

Cette friche industrielle en bordure du Doubs est un maillon essentiel dans le dialogue villes / Doubs.

Le projet conçu par l'atelier Alfred Peter en association avec BEJ se réalise en plusieurs tranches. L'île aux Oiseaux, en bordure du Doubs a été réalisée en priorité pour continuer la réappropriation de la rivière. Son aménagement se prolonge sur des espaces publics requalifiés au centre ville d'Audincourt. A grande échelle, le déploiement de l'IVB permettra à terme d'irriguer l'ensemble des communes situées le long de la vallée du Doubs.



Extrait du Projet d'Agglomération 2020  
CONSTRUIRE ENSEMBLE UN FUTUR DURABLE

Le Pays de Montbéliard est une ville verte et bleue. Le lien entre la ville et la nature constitue l'un des traits les plus saillants de l'identité du Pays de Montbéliard : les espaces naturels occupent plus de deux tiers de la superficie de l'agglomération. La CAPM est riche en espaces naturels remarquables, pour la plupart situés à proximité immédiate des milieux urbains. Parmi eux, l'importance des cours d'eau (7 rivières) et des zones humides associées, mais aussi de la forêt (35% de la superficie du territoire) est au coeur de la relation étroite que le territoire entretient avec son environnement naturel. La préservation et la valorisation de ce lien avec la nature, dans un contexte marqué par la prise de conscience des enjeux environnementaux et le développement de l'économie « verte », sont un enjeu formidable pour le Pays de Montbéliard :

- pour arriver à une agglomération modèle en matière environnementale et changer de modèle de croissance, vers des modes de vie durables rendus impératifs par les risques climatiques majeurs ;
- en matière d'attractivité du territoire, pour fonder un nouvel art de vivre en aménageant des espaces verts de proximité, en reliant les milieux entre eux afin de favoriser la biodiversité et de promouvoir l'éco-tourisme. Cette qualité de vie retrouvée fondera une grande part de l'installation d'emplois supérieurs et de l'économie résidentielle qui les accompagne.
- dans la constitution du triple système coeur d'agglomération / bourgs / villages, en s'articulant avec les transports et la densification des espaces. L'espace naturel et rural n'est pas une annexe, ou un moyen de valoriser l'espace urbain, mais bien un lieu de vie à part entière, à considérer par lui-même.

C'est tout le sens de l'infrastructure verte et bleue, qui fera l'objet d'une stratégie propre. Cette « IVB » est une originalité du Pays de Montbéliard qui en fait un point fort, un élément de notoriété, par la mise en valeur des grands paysages, et des zones inondables en grands parcs urbains accessibles au public, traversant et unifiant tout le Pays de Montbéliard. Cette infrastructure nous relie par ailleurs au territoire de Belfort mais aussi au reste de la vallée du Doubs et à l'ensemble du sillon entre Rhin et Rhône qui est emprunté par l'euro-véloroute. C'est aussi l'enjeu d'une dynamique agricole à réinventer.

